



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

deux-roues motorisés

Question écrite n° 103172

## Texte de la question

M. Jean-Louis Bricout attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la formation des élèves à la sécurité routière pour les utilisateurs de deux-roues motorisés. Il s'agit d'un enjeu important du point de vue de la sécurité publique et de l'apprentissage des bons comportements sur la route, et ce dès le plus jeune âge. Dès lors, il l'interroge afin de connaître les modalités de formation des intervenants qui interviennent spécifiquement sur les aspects liés à la conduite d'engins à deux-roues motorisés. Par ailleurs, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement en vue du renforcement éventuel de ces temps de sensibilisation sur le temps scolaire, et de façon concrète, à travers les programmes scolaires.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Louis Bricout](#)

**Circonscription :** Aisne (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 103172

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 février 2017](#), page 1585

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)